

4^e réunion plénière, 7-9 décembre 2021

Rapport

Résumé

1. Le Comité directeur sur l'anti-discrimination, la diversité et l'inclusion (CDADI) a tenu sa 4^e réunion en personne et par visioconférence à Strasbourg, du 7 au 9 décembre 2021, sous la présidence de Triantafillos Loukarelis (Italie).
2. L'ordre du jour de la réunion figure à l'annexe 1. Le rapport complet de la réunion, y compris la liste des participants et les autres appendices, est disponible [ici](#).
3. Lors de cette réunion, le CDADI décide de :
 - (a) Soumettre au Comité des Ministres, pour examen en vue de leur adoption, le projet de recommandation du Comité des Ministres aux États membres sur les politiques et la gouvernance multiniveaux pour l'intégration interculturelle ;
 - (b) Soumettre au Comité des Ministres, pour examen en vue de son adoption, le projet de recommandation du Comité des Ministres aux États membres sur la lutte contre le discours de haine, assorti du texte d'un mémorandum explicatif dont il invite le Comité des Ministres à prendre note, une fois qu'une décision sur ces documents aura été prise par Comité directeur sur les médias et la société de l'information (CDMSI), mais au plus tard à la fin du mandat actuel du CDADI ;
 - (c) Transmettre au Comité des Ministres, pour information, le Premier rapport de mise en œuvre du Plan d'action stratégique pour l'intégration des Roms et des Gens du voyage (2020-2025).
4. Le CDADI :
 - Élit pour l'année calendaire le président Triantafillos Loukarelis (Italie), la vice-présidente Olena Bogdan (Ukraine) et pour les années calendaires 2022 et 2023 les membres du Bureau Cristina Milagre (Portugal) et Jürgen Merz (Allemagne) et pour l'année calendaire 2022 le membre du Bureau Josie Youd (Royaume Uni) ;
 - Nomme des experts de la Croatie, du Portugal, de la Roumanie, de la Suisse et de l'Ukraine au Comité d'experts sur les crimes de haine (PC/ADI-CH), dont les noms seront communiqués au Secrétariat en temps utile ;
 - Nomme Patrícia São João (Portugal) pour les années calendaires 2022 et 2023 comme rapporteur sur l'égalité de genre ;
 - Crée un groupe de travail avec le Réseau européen de points focaux gouvernementaux LGBTI (EFPN) et avec un membre de la Roumanie, dont le nom sera communiqué au Secrétariat en temps utile, pour entreprendre un examen complet de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2010)5, sur la base d'une nouvelle méthodologie d'examen, incluant une dimension thématique annuelle. Le

groupe de travail préparera également un projet de recommandation sur l'égalité des droits des personnes intersexuées avec des représentants invités du Comité directeur pour les droits de l'homme dans les domaines de la biomédecine et de la santé (CDBIO) à la lumière d'un séminaire qui sera organisé par le CDBIO concernant la question des interventions précoces ; a décidé de rembourser les représentants de l'Albanie, de la Bosnie- Herzégovine, de la Bulgarie, de la Géorgie, de la Lituanie, du Monténégro, de la Macédoine du Nord, de la Roumanie, de la Serbie et de la Slovaquie pour le prochain exercice biennal ;

- Crée un groupe de travail chargé de préparer un projet de recommandation sur la participation politique active des jeunes appartenant aux minorités nationales et, sous réserve d'une évaluation de l'efficacité de cette méthode de travail dans le cadre de l'examen à mi-parcours en 2023, de préparer les deux livrables restants sur les minorités nationales en rédigeant une étude sur les problèmes récurrents dans le domaine de la protection des langues régionales ou nationales minoritaires et recensant des bonnes pratiques des États membres en la matière et une étude sur le risque de discrimination et les obstacles induits par l'apatridie à l'accès sans réserve aux droits, y compris des personnes appartenant aux minorités nationales et des Roms et Gens du voyage, et recensant des bonnes pratiques des États membres en la matière ; le groupe est composé, avec prise en charge des frais de voyage et de séjour, de membres de la Hongrie, de la Lettonie, de la Lituanie, du Portugal, de la Roumanie, de la Fédération de Russie et de l'Ukraine et, sans prise en charge des frais de voyage et de séjour, membres de la Finlande et de la Norvège, dont les noms seront communiqués au Secrétariat en temps utile ;
- Considère le document de travail sur la coopération avec la société civile et l'octroi du statut d'observateur ;
- Prend note du rapport abrégé de la 4ème réunion du Comité d'experts sur les questions relatives aux Roms et aux Gens du voyage (ADI-ROM) ; et approuve l'étude de l'ADI-ROM sur les causes, la prévalence et les conséquences de l'antitsiganisme, et sur les réponses possibles ;
- Prend note d'un rapport oral de la 8e Conférence internationale des femmes roms (IRWC) ; procède à un échange de vues avec la société civile sur la promotion de l'égalité des femmes et filles roms et issues de la communauté des Gens du voyage ; et fournit des orientations sur la rédaction d'une recommandation du CM sur l'égalité des femmes et filles roms et issues de la communauté des Gens du voyage ;
- Prend note de l'impact positif des réformes des mécanismes de suivi de la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales et de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires ; se félicite du dialogue continu des organes de suivi avec les différentes parties prenantes impliquées dans leurs procédures de suivi ; et souligne le rôle décisif des États parties pour soutenir le travail efficace de ces organes et mettre en œuvre leurs recommandations afin d'améliorer la protection des minorités en Europe ;
- Prend note du mandat du CDADI et de ses sous-structures pour les années 2022-2025 ; et convient du remboursement des membres de l'ADI- ROM ;
- Prend note d'une mise à jour sur les travaux du Comité ad hoc sur l'intelligence artificielle (CAHAI) ;
- Échange de vues avec l'EFPN ; prend note de l'état d'avancement du processus d'examen dans la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2010)5 et dans l'élaboration de la méthodologie pour la rédaction de ce rapport d'examen thématique et des rapports thématiques suivants ;
- Admet l'Assemblée des Régions d'Europe (ARE) et la Ligue Internationale Contre le Racisme et l'Antisémitisme (LICRA) en tant qu'observateurs ; note en ce qui concerne les deux demandes de statut d'observateur restantes (Institut de politique juridique et de protection sociale nommé en l'honneur d'Iryna Berezhna et la Communauté nationale-culturelle russe) qu'elles n'ont été ni acceptées ni renvoyées au Comité des Ministres (cf. paragraphe 8 de la Résolution CM/Res(2011)24) ;
- Adopte le présent rapport abrégé de la réunion.

Trois délégations soumettent une déclaration sur le projet de Recommandation CM/Rec(2021)... du Comité des Ministres aux Etats membres sur la lutte contre le discours de haine; elles figurent en annexe du rapport complet de la réunion CDADI(2021)36.

Rapport de réunion

1. En raison de la pandémie du Covid-19, le Comité directeur sur l'anti-discrimination, la diversité et l'inclusion (CDADI) a tenu sa 4^{ème} réunion sous une forme hybride, certains membres étant présents à Strasbourg et d'autres participant par vidéoconférence. La liste des participants figure à l'annexe II.

Point 1 : Ouverture de la réunion, ordre du jour et information sur les élections

2. Triantafillos LOUKARELIS (Italie), président du CDADI, ouvre la 4^e et dernière réunion du CDADI pour l'exercice biennal 2020-2021. Il résume les résultats que le CDADI a déjà obtenus au cours de cette période biennale et appelle toutes les délégations à promouvoir les livrables produits par le Comité et à assurer leur traduction dans les langues nationales. Le président informe le CDADI qu'une réunion du bureau avait eu lieu les 4 et 5 octobre 2021 en personne à Strasbourg et que le rapport de cette réunion est disponible sur le site internet du CDADI.
3. Le président rappelle que, le 24 novembre 2021, le Comité des ministres a adopté le nouveau mandat des comités intergouvernementaux du Conseil de l'Europe pour 2022-2025, y compris celui du CDADI et de ses sous-structures. Le mandat reprend largement les propositions que les membres, participants et observateurs du CDADI ont faites lors de l'échange de vues tenu sur les priorités futures lors de sa 2^{ème} réunion en février 2021.
4. Le CDADI prend note des informations concernant les élections et les nominations et adopte l'ordre du jour tel qu'il figure dans l'annexe I.

Point 2 : Projet de recommandation du CM sur la lutte contre le discours de haine

5. Le président rappelle que l'un des principaux résultats attendus, dont le CDADI avait été chargé dans son premier mandat, était d'élaborer, en coopération avec le [Comité directeur sur les médias et la société de l'information \(CDMSI\)](#), un nouveau projet de recommandation complet sur la lutte contre le discours de haine, qui s'appuie sur la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme et s'inspire des textes existants du Conseil de l'Europe. Le projet de texte de cette recommandation et son exposé des motifs, qui avaient été élaborés par le [Comité d'experts sur la lutte contre le discours de haine \(ADI/MSI-DIS\)](#), devaient être adoptés par les membres du CDADI et du CDMSI.
6. La présidente de l'ADI/MSI-DIS, María Rún BJARNADÓTTIR (Islande), donne un aperçu des travaux et du rapport de la 4^e réunion de l'ADI/MSI-DIS, qui s'est tenue les 6-7 octobre et les 21-22 octobre 2021. La présidente présente également le projet de recommandation et son exposé des motifs tels que révisés par l'ADI/MSI-DIS à la lumière des commentaires soumis par les membres, les participants et les observateurs du CDADI et du CDMSI et des observations formulées par diverses parties prenantes dans le cadre de la consultation publique.
7. Inge WELBERGEN (Pays-Bas), présidente du CDMSI, rappelle que le CDMSI avait examiné le projet de recommandation et son exposé des motifs lors de sa récente réunion plénière du 1^{er} au 3 décembre 2021 et avait convenu de transmettre les deux documents, y compris quelques révisions, au CDADI pour examen en vue de leur approbation conjointe ultérieure par les deux comités directeurs.
8. Le Secrétariat présente un petit nombre de propositions d'amendements supplémentaires suite aux commentaires soumis par les membres du CDADI. Le CDADI examine le projet de recommandation et le projet d'exposé des motifs sur cette base¹ et transmet les deux projets avec un petit nombre d'amendements

¹ Andreia Lourenço MARQUES, Commission pour l'égalité des genres (GEC), a accueilli favorablement le projet de recommandation et félicité le groupe pour son travail. Elle demande que les propositions suivantes du GEC soient incluses dans le rapport de réunion : de préciser, lorsque le texte traite de la collecte de données désagrégées, que cela couvre également les données désagrégées par sexe, et ajouter, lorsque le texte mentionne la promotion de l'égalité, "l'égalité des genres". En outre, lorsque le texte demande aux États ou à d'autres acteurs d'examiner les effets sur les individus, les groupes et les communautés et les mesures à prendre à leur égard, le GEC demande de mentionner explicitement les

supplémentaires au CDMSI en vue de la session conjointe que les deux comités directeurs ont tenue le 9 décembre (voir ci-dessous au point 12). Trois délégations, la Pologne, la Fédération de Russie et la Suède, soumettent des déclarations écrites sur le projet de recommandation, qui figurent aux annexes III à V du présent rapport.

Point 3 : Projet de recommandation CM sur des politiques et une gouvernance multiniveaux pour l'intégration interculturelle

9. Pia BUHL-GIROLAMI (Norvège), présidente du [Groupe de travail sur l'intégration interculturelle \(GT-ADI-INT\)](#) donne un aperçu des travaux et du rapport de la 5e réunion du GT-ADI-INT, tenue en septembre 2021 à Valence. La présidente présente également le projet de recommandation sur des politiques et une gouvernance multiniveaux pour l'intégration interculturelle, tel que révisé par le GT-ADI-INT à la lumière des commentaires soumis par les membres, participants et observateurs du CDADI et des propositions faites par les différentes parties prenantes dans le cadre de la consultation publique.
10. La présidente du GT-ADI-INT rappelle également que le groupe de travail avait approuvé par consensus le préambule du projet de recommandation et son volet opérationnel (pages 1-3) lors de sa dernière réunion. En ce qui concerne le texte de l'annexe, le GT-ADI-INT avait transmis au CDADI une recommandation majoritaire et indiqué les opinions dissidentes. Après d'intenses discussions, le CDADI se met d'accord sur un projet final et décide de le soumettre au Comité des Ministres pour adoption.

Point 4 : Coopération avec la société civile et critères d'octroi du statut d'observateur

11. Le président du CDADI rappelle que, lors de la 3ème réunion du CDADI, il a été demandé au Secrétariat de fournir un aperçu des organisations qui ont obtenu le statut d'observateur dans les autres comités intergouvernementaux du Conseil de l'Europe. Cette vue d'ensemble se trouve dans l'annexe du document de travail révisé CDADI(2021)20rev. Le Comité examine ce document et a un échange sur les critères qui pourraient être pertinents pour décider des demandes de statut d'observateur. Alors que plusieurs délégations soutiennent les critères énoncés dans le document de travail, une délégation exprime des préoccupations quant à l'établissement de tels critères.
12. Le CDADI examine ensuite les demandes de statut d'observateur dans l'ordre de leur soumission et décide à l'unanimité d'accorder le statut d'observateur à l'Assemblée des Régions d'Europe (ARE) et à la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA). Concernant les demandes de statut d'observateur de l'Institut de politique juridique et de protection sociale nommé en l'honneur d'Iryna Berezna et de la Communauté nationale-culturelle russe, le CDADI ne parvient pas à une décision unanime comme l'exige le paragraphe 8a de la CM/Res(2011)24, car certaines délégations s'y opposent. Le CDADI procède à des votes sur un éventuel renvoi de ces demandes au Comité des Ministres, conformément au paragraphe 8 de la CM/Res(2011)24 (pour le résultat de ces votes, voir le point 10).

Point 5 : Avancement des travaux sur les questions relatives aux Roms et aux Gens du voyage, avec un accent sur l'antitsiganisme

13. Tatjana ANDELIĆ (Monténégro), présidente du [Comité d'experts sur les questions relatives aux Roms et aux Gens du voyage \(ADI-ROM\)](#), présente les travaux et le rapport de la 4e réunion de l'ADI-ROM, qui s'est tenue en octobre 2021 en format hybride à Budapest et au cours de laquelle l'ADI-ROM a conclu qu'il avait produit tous les éléments livrables requis dans les délais et selon un niveau de qualité élevé. Par ailleurs, la présidente présente le premier rapport de mise en œuvre du [Plan d'action stratégique pour l'intégration des Roms et des Gens du voyage \(2020-2025\)](#) et rappelle ses trois principaux axes d'action : (i) lutter contre l'antitsiganisme et la discrimination et soutenir l'égalité réelle et effective ; (ii) soutenir la participation démocratique et promouvoir la confiance et la responsabilité publiques ; et (iii) soutenir l'accès à une

femmes. Enfin, elle recommande que la version française fasse référence aux "droits humains" au lieu des "droits de l'homme".

éducation et une formation inclusives de qualité. La présidente souligne également que le rapport de mise en œuvre montre que des progrès significatifs ont été réalisés dans les domaines prioritaires au cours de la période considérée et que les questions relatives aux Roms et aux Gens du voyage ont été intégrées de manière plus intensive dans les travaux généraux du Conseil de l'Europe.

14. M. Iulius ROSTAS présente l'étude sur les causes, la prévalence et les conséquences de l'antitsiganisme, et les réponses possibles, qui constitue un autre des principaux livrables attendus de l'ADI-ROM au cours de l'exercice biennal 2020-2021. L'étude a été approuvée par l'ADI-ROM lors de sa 4e réunion et présentée et discutée lors de la 11e réunion du Dialogue du Conseil de l'Europe avec la société civile des Roms et des Gens du voyage. Le Dr. Iulius ROSTAS commente les différentes définitions de l'antitsiganisme et analyse ses causes, manifestations et conséquences. Le Dr Rostas fournit également des suggestions de réponses possibles, des conclusions et des recommandations, qui sont décrites en détail dans le rapport susmentionné, qui sera publié sur le site Internet du CDADI.
15. Le CDADI prend note du rapport abrégé de la 4e réunion de l'ADI-ROM, approuve l'étude de l'ADI-ROM sur les causes, la prévalence et les conséquences de l'antitsiganisme, et les réponses possibles, ainsi que le premier rapport de mise en œuvre du Plan d'action stratégique pour l'intégration des Roms et des Gens du voyage (2020-2025), et convient de transmettre le rapport de mise en œuvre pour information au Comité des ministres.

Point 6 : Egalité pour les femmes et les filles Roms et Gens du voyage

16. Nesime SALIOSKA, Rapporteuse générale de la 8e Conférence internationale des femmes roms (IRWC), présente le sujet, les discussions et les conclusions de cette conférence sur le thème « Protéger la dignité et les droits humains des femmes roms et des gens du voyage en temps de crise », qui s'est tenue en format hybride en novembre 2021 à Strasbourg. Les principales conclusions, qui seront publiées en temps utile, comprennent les observations suivantes : des progrès sont nécessaires pour une meilleure inclusion des femmes Roms et des femmes du voyage, et les femmes Roms et du voyage ne doivent pas être perçues comme une menace, mais comme abritant un grand potentiel inexploité. La Rapporteuse souligne en outre la nécessité de lutter contre la pauvreté absolue sous tous ses aspects et de donner aux femmes roms et des gens du voyage les moyens d'accéder au marché du travail et de devenir économiquement indépendantes. Enfin, il convient d'élaborer des politiques plus pragmatiques en matière de genre, de santé et d'éducation, axées sur les besoins individuels, avec un discours positif sur les femmes et les filles roms et du voyage.
17. Le CDADI procède ensuite à un échange de vues avec d'autres représentants de la société civile sur la promotion de l'égalité des femmes et des filles roms et des gens du voyage. Maria JOYCE (National Traveller Women Movement, Irlande) insiste sur l'importance d'inclure l'intersectionnalité dans l'élaboration des politiques aux niveaux local, national et européen. Irina SPATARU (TernYpe Youth Network, Belgique) souligne que, pour identifier et comprendre les discriminations croisées qui touchent les femmes roms, il faut renforcer les données et les recherches dans une perspective intersectionnelle. Il est suggéré d'utiliser toutes les contributions à cette session pour la rédaction de la Recommandation du CM sur l'égalité pour les femmes et les filles Roms et Gens du voyage, qui fait partie du mandat du CDADI et de l'ADI-ROM pour la prochaine période biennale.

Point 7 : Réforme des mécanismes de suivi de la Convention-cadre et de la Charte des langues

18. Marie HAGSGÅRD (Suède), Présidente du Comité consultatif de la [Convention-cadre pour la protection des minorités nationales \(CCMN\)](#), présente la réforme du mécanisme de suivi de la CCMN. La présidente souligne que la réforme apporte des outils supplémentaires pour accélérer le processus de suivi, puisqu'elle prévoit le lancement de cycles de suivi sans rapport périodique de l'État après 12 mois et simplifie la publication des avis. La réforme a également consolidé le principe des visites dans les pays, établi un mécanisme de dialogue confidentiel et un nouveau mécanisme de réaction rapide.
19. Vesna CRNIĆ-GROTIĆ (Croatie), Présidente du [Comité d'experts de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires \(COMEX\)](#), présente la réforme du système de suivi de la Charte, dans le cadre de

laquelle la période de rapport a été étendue de trois à cinq ans. La réforme a également introduit la publication automatique des rapports du Comité d'experts deux mois après leur transmission à l'État partie concerné, un dialogue confidentiel facultatif, des rapports intérimaires succincts et la possibilité de soumettre simultanément des rapports au titre de la Charte et de la CCMN. Au sein du Secrétariat du Conseil de l'Europe, une division commune a été créée pour les deux organes de suivi, la Division des minorités nationales et des langues minoritaires, ce qui a permis d'établir de meilleures connexions entre les deux mécanismes.

20. Au cours de l'échange de vues qui a suivi, de nombreuses délégations saluent les effets positifs des réformes, notamment l'alignement des dates de remise des rapports et le dialogue confidentiel. Plusieurs délégations proposent de prévoir la possibilité de poser des questions aux délégations des mécanismes de suivi lors des visites de pays. La Présidente du Comité consultatif et la Présidente du COMEX soulignent toutes les deux que les réunions en ligne ne peuvent pas remplacer les contacts personnels qui sont cruciaux pour les visites de suivi. Le CDADI prend note de l'impact positif des réformes des deux procédures de suivi, salue le dialogue continu des organes de suivi avec les différentes parties prenantes impliquées dans leurs procédures de suivi et souligne le rôle décisif des États parties pour soutenir le travail efficace de ces organes et mettre en œuvre leurs recommandations pour améliorer la protection des minorités en Europe.

Point 8 : Mandat du CDADI et de ses sous-structures pour les années 2022-2025

21. Jeroen SCHOKKENBROEK, Directeur de l'Anti-Discrimination, donne un aperçu du mandat récemment adopté du CDADI et de ses sous-structures pour les années 2022-2025, soulignant que ce mandat était ambitieux et constituait un signe positif de confiance du Comité des Ministres envers le travail du CDADI et de ses organes subordonnés.

22. Le CDADI nomme ensuite des experts de Croatie, du Portugal, de Roumanie, de Suisse et d'Ukraine au Comité d'experts sur les crimes de haine (PC/ADI-CH) nouvellement créé. Il convient en outre de la méthode de remboursement des représentants des États membres de l'ADI-ROM, qui est décrite dans le document CDADI(2021)35 ; cette méthode prévoit un système de rotation et contient des mesures permettant à tous les États membres intéressés de participer aux réunions.

23. Le CDADI crée également un groupe de travail avec le Réseau européen de points focaux gouvernementaux LGBTI (EFPN) et avec un membre de la Roumanie, dont le nom sera communiqué au Secrétariat en temps utile. Ce groupe de travail entreprendra un examen complet de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2010)5, sur la base d'une nouvelle méthodologie d'examen, incluant une dimension thématique annuelle. Le groupe de travail préparera également un projet de recommandation sur l'égalité des droits des personnes intersexuées avec des représentants invités du Comité directeur pour les droits de l'homme dans les domaines de la biomédecine et de la santé (CDBIO) à la lumière d'un séminaire qui sera organisé par le CDBIO concernant la question des interventions précoces. Le CDADI convient en outre du remboursement des frais de voyage et de séjour des représentants de l'Albanie, de la Bosnie-Herzégovine, de la Bulgarie, de la Géorgie, de la Lituanie, du Monténégro, de la Macédoine du Nord, de la Roumanie, de la Serbie et de la Slovénie dans ce groupe de travail pour le prochain exercice biennal.

24. Le CDADI crée en outre un groupe de travail chargé de préparer un projet de Recommandation sur la participation politique active des jeunes appartenant aux minorités nationales et, sous réserve d'une évaluation de l'efficacité de cette méthode de travail dans le cadre de l'examen à mi-parcours en 2023, de préparer les deux livrables restants sur les minorités nationales en rédigeant une première étude sur les problèmes récurrents dans le domaine de la protection des langues régionales ou nationales minoritaires et recensant des bonnes pratiques des États membres en la matière et une deuxième étude sur le risque de discrimination et les obstacles induits par l'apatridie à l'accès sans réserve aux droits, y compris des personnes appartenant aux minorités nationales et des Roms et Gens du voyage, et recensant des bonnes pratiques des États membres en la matière. Ce groupe de travail est composé, avec prise en charge des frais de voyage et de séjour, de membres de la Hongrie, de la Lettonie, de la Lituanie, du Portugal, de la Roumanie, de la Fédération de Russie et de l'Ukraine et, sans prise en charge des frais de voyage et de séjour, de membres de la Finlande et de la Norvège. Les noms des membres seront communiqués au Secrétariat en temps utile.

25. Le CDADI se met d'accord de désigner les membres du Comité d'experts sur l'intégration interculturelle des migrants (ADI-INT) et de convenir de la méthode de travail pour l'étude sur l'impact des systèmes d'intelligence artificielle, qui sera rédigée en collaboration avec la Commission pour l'égalité des genres (GEC), lors de sa prochaine réunion.
26. Erik Adell HELLSTRÖM (Suède), le rapporteur du CDADI sur l'intelligence artificielle et son représentant au [Comité ad hoc sur l'intelligence artificielle \(CAHAI\)](#), donne un bref aperçu des travaux du CAHAI.

Point 9 : Examen de la mise en œuvre de la CM/Recommandation (2010)5

27. Josie YOUD (Royaume-Uni), membre du Bureau du CDADI et coprésidente de l'[EFPN](#), et Stéphanie CRAMER MARSAL, consultante, donnent un aperçu des travaux relatifs au rapport pilote d'examen thématique de la Recommandation CM/Rec(2010)5, qui couvre la question de la reconnaissance légale du genre. Le processus d'examen thématique sur ce sujet était un exercice pilote volontaire visant à identifier les écarts entre les normes du Conseil de l'Europe pour lutter contre la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle et le genre et la législation et les politiques nationales. Il visait également à fournir des orientations et à suggérer des mesures pour combler ces écarts et améliorer la situation. Il était prévu de réaliser un examen thématique et de rédiger un rapport d'examen thématique par an. Ces rapports thématiques serviraient de base au prochain examen complet de la mise en œuvre qui, selon le mandat du CDADI, devait avoir lieu en 2025. Les intervenantes soulignent que l'examen pilote était conçu de manière à soutenir les États membres dans leurs initiatives nationales existantes visant à réviser leur législation et à mettre en œuvre les arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme. Elles insistent en outre l'importance de l'approche participative de l'examen thématique pilote.
28. Le CDADI prend note des progrès réalisés dans la rédaction de ce premier rapport d'examen thématique et dans l'élaboration de la méthodologie pour la rédaction de ce rapport d'examen thématique et des rapports suivants.

Point 10 : Élections, nominations, décisions

29. Le CDADI élit Triantafillos LOUKARELIS (Italie) comme Président et Olena BOGDAN (Ukraine) comme Vice-Présidente pour l'année 2022. Il élit en outre trois membres du Bureau : Cristina MILAGRE (Portugal) et Jürgen MERZ (Allemagne) pour les années 2022-2023, et Josie YOUD (Royaume-Uni) pour l'année 2022. Patrícia SÃO JOÃO (Portugal) a été nommée Rapporteuse pour l'égalité des sexes du CDADI. En l'absence de candidats, les nominations d'un Rapporteur sur les droits des personnes handicapées, d'un Rapporteur sur les droits de l'enfant et d'un Rapporteur sur la jeunesse ont été reportées.
30. Conformément au paragraphe 8.a de la Résolution CM/Res(2011)24, le CDADI procède à des votes sur l'éventuel renvoi au Comité des Ministres des demandes de statut d'observateur de l'Institut de politique juridique et de protection sociale nommé en l'honneur d'Iryna Berezhna et de la Communauté nationale-culturelle russe pour décision. Pour ces deux demandes, la majorité nécessaire des deux tiers des membres (paragraphe 8a du CM/Res(2011)24) n'est pas atteinte.

Point 11 : Méthodes de travail

31. La discussion sur ce point est reportée à une réunion ultérieure du CDADI.

Point 12 : Lutte contre le discours de haine - Session conjointe avec le CDMSI

32. Le CDADI tient ensuite une session conjointe avec le CDMSI. Le Président du CDADI souhaite la bienvenue aux membres, observateurs et participants du CDMSI et du CDADI et rappelle que la réunion des deux comités directeurs avait pour but de parvenir à un consensus et d'approuver le projet de recommandation du Comité des Ministres aux États membres sur la lutte contre le discours de haine et d'adopter l'exposé des motifs qui

l'accompagne. Inge WELBERGEN, Présidente du CDMSI, souhaite également la bienvenue à tous les participants et exprime sa satisfaction quant à l'accord qui a déjà été trouvé sur la plupart des deux projets. Une proposition de compromis sur le paragraphe 27 de l'exposé des motifs est également acceptée lors de la réunion.

33. La discussion qui suit porte sur le § 2 de l'annexe du projet de recommandation. De nombreuses délégations se prononcent en faveur de l'utilisation du mot « race » avec des guillemets et avec une note de bas de page et/ou des explications supplémentaires dans l'exposé des motifs. En outre, de nombreuses délégations souhaitent inclure une liste explicite de motifs plutôt que de faire référence à « tout motif » et/ou à l'article 14 de la Convention européenne des droits de l'homme.
34. Plusieurs tentatives pour parvenir à un compromis sur ces points n'ayant pas abouti, il est convenu de procéder à un vote, d'abord parmi les membres du CDADI et ensuite parmi les membres du CDMSI, sur deux amendements et ensuite sur le texte final. Le CDADI adopte le projet de recommandation ainsi que l'exposé des motifs.
35. Comme il est établi par la suite que le quorum nécessaire des membres du CDMSI n'est plus atteint, le président du CDMSI reporte le vote au sein du CDMSI à une procédure écrite.

Point 13 : Adoption du rapport abrégé/liste des décisions et questions diverses

36. Le CDADI adopte le rapport abrégé.
37. Le Président annonce que la prochaine réunion du Bureau est prévue les 24 et 25 janvier 2022 pour préparer l'ordre du jour de la 5e réunion du CDADI, qui aura lieu à Rome du 15 au 17 mars 2022.

Agenda annoté et ordre du jour

1. Ouverture, ordre du jour et informations sur les élections

Documents de travail :

CDADI(2021)29prov1 Projet d'ordre du jour annoté et d'ordre des travaux

2. Projet de recommandation du CM sur la lutte contre le discours de haine

Documents de travail :

ADI/MSI-DIS (2021)7 Projet de recommandation CM/Rec(20XX)XX du Comité des Ministres aux États membres sur la lutte contre le discours de haine

ADI/MSI-DIS (2021)8 Projet d'exposé des motifs de la recommandation CM/Rec(20XX)XX du Comité des Ministres aux États membres sur la lutte contre le discours de haine

CDADI(2021)36 Compilation des commentaires reçus des membres du CDADI sur le projet de CM/Rec sur la lutte contre les discours de haine et son exposé des motifs

CRI(2016)15 Recommandation de politique générale n°15 de l'ECRI sur la lutte contre le discours de haine

3. Projet de recommandation du CM sur les politiques et la gouvernance à plusieurs niveaux pour l'intégration interculturelle

Documents de travail :

GT-ADI-INT(2021)8 Rapport de la 5ème réunion du GT-ADI-INT

CDADI (2021)7prov4 Projet de recommandation du Comité des Ministres aux États membres sur les politiques et la gouvernance à plusieurs niveaux pour l'intégration interculturelle

4. Coopération avec la société civile et critères d'octroi du statut d'observateur

Documents de travail :

CDADI(2021)20rev Coopération avec la société civile et critères d'octroi du statut d'observateur

CDADI(2020)19rev Demandes de statut d'observateur auprès du CDADI

5. Avancement des travaux sur les questions relatives aux Roms et aux Gens du voyage, en privilégiant la question de l'antitsiganisme

Documents de travail :

ADI-ROM(2021)17-Bil Rapport abrégé de la 4^{ème} réunion – 27-29 octobre 2021

ADI-ROM(2021)19 Premier rapport de mise en œuvre du Plan d'action stratégique pour l'intégration des Roms et des Gens du voyage (2020-2025)

ADI-ROM(2021)27 Étude sur les causes, la prévalence et les conséquences de l'antitsiganisme, et sur les réponses possibles

6. Égalité pour les femmes et filles roms et les femmes et filles du voyage

Documents de travail :

IRWC(2021)1 L'autonomisation des femmes roms et des femmes du voyage : Un changement en construction. Vers une feuille de route pour faire progresser l'égalité de genre des femmes roms et des femmes du voyage dans les États membres du Conseil de l'Europe - préparé par Zora Popova

7. Réforme des mécanismes de suivi au titre de la Convention-cadre et de la Charte des langues minoritaires

Documents de travail :

Résolution CM/Res(2019)49 relative au mécanisme révisé de suivi prévu aux articles 24 à 26 de la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales

Décision CM/Del/Dec(2018)1330/10.4e sur le renforcement du mécanisme de suivi de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires

8. Mandat du CDADI et de ses sous-structures pour les années 2022-2025

Documents de travail :

CM(2021)131-addfinal - Mandats du CDADI et de ses sous-structures pour 2022-2025

CDADI(2021)35 Mémoire du Secrétariat sur le remboursement des représentants des États membres au ADI-ROM

9. Examen de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec (2010)5

Documents de travail :

CDADI (2021)10 Projet de feuille de route pour l'examen de la mise en œuvre de la Recommandation **CM/Rec(2010)5**

Recommandation CM/Rec(2010)5 sur des mesures visant à combattre la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre

CDDH(2019)24Addendum4 Rapport du CDDH sur la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2010)5 du Comité des Ministres aux États membres sur les mesures visant à combattre la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre

CDADI (2021)33 Présentation des programmes de coopération – Reporté

10. Élections, nominations et décisions

Documents de travail :

CM(2021)131-add / 6 août 2021 (CM restreint) Projet de Programme et Budget 2022-2025 - Projets de mandats des structures intergouvernementales CDADI (2021)12

Résolution CM/Res(2011)24 concernant les comités intergouvernementaux et les organes subordonnés, leur mandat et leurs méthodes de travail

Résolution CM/Res(2021)3 concernant les comités intergouvernementaux et les organes subordonnés, leur mandat et leurs méthodes de travail

CDADI(2021)34 Mémoire préparé par le Secrétariat sur les élections du/de la président(e), du/de la vice-président(e) et des membres du Bureau du CDADI

11. Méthodes de travail – reporté à la prochaine réunion

Documents de travail :
CDADI(2021)21rev Méthodes de travail CDADI

12. Lutte contre le discours de haine – Session commune avec le CDMSI

Documents de travail :
ADI/MSI-DIS (2021)7 Projet de recommandation CM/Rec(20XX)XX du Comité des Ministres aux États membres sur la lutte contre le discours de haine

13. Adoption du rapport abrégé/Liste des décisions et questions diverses

Documents de travail :
CDADI(2021)30 Rapport abrégé/Liste des décisions de la 4^{ème} réunion plénière du CDADI

**List of Participants / Liste des participants
4th Plenary Meeting / 4ème Réunion plénière
7-9 December / décembre 2021**

MEMBERS / MEMBRES

ALBANIA/ALBANIE

Excused/Excusé

ANDORRA/ANDORRE

Excused/Excusé

ARMENIA/ARMÉNIE

Hasmik SIMONYAN

Head of Division on International Cooperation on Human Rights, Department of Human Rights and Humanitarian Issues, Ministry of Foreign Affairs of Armenia, Yerevan

AUSTRIA/AUTRICHE

Susanne PFANNER

Head of Department IV/13 -National Minorities, Federal Chancellery, Vienna

Kerstin SITTE

Department II/5 – National Minorities, Federal Chancellery, Vienna

AZERBAIJAN/AZERBAÏDJAN

Etibar NAJAFOV

Senior Adviser, Department of Humanitarian policy, Diaspora, Multiculturalism and Religious issues, Presidential Administration of the Republic of Azerbaijan, Baku

BELGIUM/BELGIQUE

Tom De BRUYN

Policy officer, Government of Flanders, Agency for Home Affairs, Department Equal Opportunities, Integration and Civic Integration, Brussel

BOSNIA AND HERZEGOVINA/BOSNIE-HERZÉGOVINE

Saliha ĐUDERIJA

Assistant Minister, Ministry for Human Rights and Refugees of Bosnia and Herzegovina, Sarajevo

Samra FILIPOVIC-HADZIABDIC

Director, Agency for Gender Equality of Bosnia and Herzegovina, Ministry of Human Rights and Refugees of Bosnia and Herzegovina, Sarajevo

BULGARIA/BULGARIE

Rositsa IVANOVA

Secretary and Senior Project Officer, Secretariat of the National Council for Cooperation on Ethnic and Integration Issues, Council of Ministers, Sofia

CROATIA/CROATIE

Alen TAHIRI

Director, Government Office for Human Rights and Rights of National Minorities, Zagreb

CYPRUS/CHYPRE

Excused/Excusé

CZECH REPUBLIC/REPUBLIQUE TCHEQUE

Jakub MACHAČKA

Head of Unit, Secretariat of the Government Council for Human Rights, Department of Human Rights and Protection of Minorities, Office of the Government of the Czech Republic, Prague

DENMARK/DANEMARK

Jeppe Holm NIELSEN

Ministry of Employment and Gender Equality, Copenhagen

ESTONIA/ESTONIE

Kaisa KNIGHT

Head of Equal Treatment Policy, Ministry of Social Affairs, Tallinn

Siiri AULIK

Adviser, Public Law Department, Ministry of Justice, Tallinn

FINLAND/FINLANDE

Mia LEISTI

Legal Officer, Unit for Human Rights Courts and Conventions, Legal Service of the Ministry for Foreign Affairs of Finland, Helsinki

FRANCE

Sophie ELIZÉON

Préfète, déléguée interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (DILCRAH), Paris

Laurence VILLETTE-RICHARD

Conseillère justice et relations internationales, Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (DILCRAH), Paris

Anne BENOUALID

Conseillère communication, Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (DILCRAH), Paris

GEORGIA/GÉORGIE

Lia GIGAURI

Deputy State Minister for Reconciliation and Civic Equality, Tbilisi

Tinatin GOGHELIANI

Head of Civic Equality Department, Office of the State Minister of Georgia for Reconciliation and Civic Equality, Tbilisi

Rusudan ASATIANI

Deputy Head of Civic Equality Department, The Office of the State Minister of Georgia for Reconciliation and Civic Equality

GERMANY/ALLEMAGNE

Jürgen MERZ

Head of Division VI4: European Law, International Law, Federal Ministry of the Interior, Building and Community, Berlin

Mark KAMPERHOFF

Division VI4: European Law, International Law, Federal Ministry of the Interior, Building and Community, Berlin

GREECE/GRÈCE

Athanasios PANAGIOTOU

Director of the Office of the Deputy Minister, Hellenic Ministry of Justice, Athens

Aikaterini SAMONI

Special Advisor to the Deputy Minister, Ministry of Justice, Athens

Aikaterini ZAHARAKI

Department of Human Rights, Hellenic Ministry of Justice, Athens

HUNGARY/HONGRIE

Adrienn TÓTH-FERENCI

Head of Cabinet, Ministerial Commissioner for Neighbourhood Policy, Ministry of Foreign Affairs and Trade, Budapest

Ágnes OSZTOLYKÁN

Deputy to the Permanent Representative, Permanent Representation of Hungary to the CoE, Strasbourg

ICELAND/ISLANDE

María BJARNADOTTIR

Expert appointed to the CDADI by Iceland, Reykjavík

IRELAND/IRLANDE

Jane Ann DUFFY

Principal Officer, Department of Children, Equality, Disability, Integration and Youth, Dublin

Janet LACEY

Department of Children, Equality, Disability, Integration and Youth, Dublin

ITALY/ITALIE

Triantafillos LOUKARELIS

Director, National Office against Racial Discrimination – UNAR, Rome

Nadan PETROVIC

Professor, Coordinator of the Centre for migration and refugee studies, Rome

LATVIA/LETTONIE

Sandra KAULINA

Head of Human Rights Division, Department of International Organisations and Human Rights, Ministry of Foreign Affairs, Riga

LIECHTENSTEIN

No nomination / Pas de nomination

LITHUANIA/LITUANE

Kristina VYŠNIAUSKAITĖ-RADINSKIENĖ

Advisor of Human Rights Division; UN, International Organizations and Human Rights department, Ministry of Foreign Affairs of the Republic of Lithuania, Vilnius

LUXEMBOURG

Pierre WEISS

Sociologist, Integration Department, Ministry of Family Affairs, Integration and the Greater Region, Luxembourg

MALTA/MALTE

Alexander TORTELL

Head of the Integration and Anti-Racism Unit, Human Rights and Integration Directorate, Ministry for European Affairs and Equality, Paola

Gabriella CALLEJA

Head of the SOGIGESC Unit, Human Rights and Integration Directorate, Ministry for European Affairs and Equality, Paola

REPUBLIC OF MOLDOVA/REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Nicolae RĂDIȚA

ADI-ROM Rapporteur on Antigypsyism, Hate Speech and Violence; NGO Roma National Center, Chisinau

MONACO

No nomination / Pas de nomination

MONTENEGRO**Tatjana ANDELIC**

ADI-ROM Chair/Présidente ; Chief of the Cabinet of the Minister
Ministry of Justice, Human and Minority Rights of the Government of Montenegro, Podgorica

NETHERLANDS/PAYS-BAS**Richard de GROOT**

Senior Jurist Specialist, Ministry of the Interior and Kingdom Relations, The Hague

NORTH MACEDONIA/ MACÉDOINE DU NORD**Svetlana CVETKOVSKA**

Head of the Department for Protection and Prevention of All Forms of Discrimination, Sector for Equal Opportunity, Ministry of Labour and Social Policy, Skopje

Mabera KAMBERI

Head of Department for coordination and technical assistant to the minister, Ministry of labour and social policy, Skopje

NORWAY/NORVÈGE**Petter SØRLIEN**

Senior Adviser, Department of Equality, Non-discrimination and International Affairs, Ministry of Culture, Oslo

POLAND/POLOGNE**Paweł KOSMULSKI**

Office of the Government Plenipotentiary for Equal Treatment, Ministry of Family and Social Policy, Warsaw

Iwona RZYMOWSKA

Director, Office of the Government Plenipotentiary for Equal Treatment, Ministry of Family and Social Policy, Warsaw

PORTUGAL**Cristina MILAGRE**

Adjointe au Cabinet de la Secrétaire d'état à l'intégration et aux migrations, Lisbonne

Patrícia SÃO JOÃO

Spécialiste technique, Cabinet du Secrétaire d'État à la Citoyenneté et à l'Égalité, Lisbonne

ROMANIA/ROUMANIE**Dragoș HOTEA**

Director, Department for Human Rights, Protection of Minorities and CoE, Ministry of Foreign Affairs, Bucharest

Sorana Delia POPA

Deputy to the Permanent Representative, Permanent Representation of Romania to the Council of Europe, Strasbourg

RUSSIAN FEDERATION/FÉDÉRATION DE RUSSIE**Sergey Leonidovich CHUMAREV**

Head of European Division, Department for Humanitarian Cooperation and Human rights, Ministry of Foreign Affairs, Moscow

Alena GAVRILENKO

Third Secretary, Department for Humanitarian Cooperation and Human Rights, Ministry of Foreign Affairs of the Russian Federation, Moscow

Konstantin KOSORUKOV

Deputy to the Permanent Representative, Permanent Representation of the Russian Federation to the Council of Europe, Strasbourg

SAN MARINO/SAINT-MARIN

Arianna SCARPELLINI

Assistant of the Minister, Ministry of Health and Social Security, Welfare and Social Affairs, Political Affairs, Equal Opportunities and Technological Innovation, the City of San Marino

SERBIA/SERBIE

Boris MILICEVIC

Assistant Minister for Human and Minority Rights and Social Dialogue, Belgrade

SLOVAK REPUBLIC/REPUBLIQUE SLOVAQUE

Olga PIETRUCHOVA

Human Rights Department, Ministry of Justice of the Slovak Republic, Bratislava

SLOVENIA/SLOVÉNIE

Stanko BALUH

Director, Government Office for National Minorities, Ljubljana

Marčela NOVLJAN LOVRINCIC

Secretary, Government Office for National Minorities, Ljubljana

SPAIN/ESPAGNE

Carlos MORÁN FERRÉS

Deputy A. Director General for Equal Treatment and Ethnic Diversity, Ministry of Equality, Madrid

Alejandro Dominguez LA ROSA

Directorate General for LGBTI Rights, Ministry of Equality, Madrid

SWEDEN/SUÈDE

Erik ADELL HELLSTRÖM

EU- and International Affairs Coordinator, Division for Discrimination Issues, Human Rights and Child Rights Policy, Ministry of Employment, Stockholm

SWITZERLAND/SUISSE

Sophie HEEGAARD-SCHROETER

Avocate, conseillère juridique, Direction du droit international public DDIP, Département fédéral des affaires étrangères, Berne

Dominique STEIGER LEUBA

Avocate, conseillère juridique ; Unité Protection internationale des droits de l'homme, Office fédéral de la justice OFJ, Département fédéral de justice et police, Berne

TURKEY/TURQUIE

Tuba ERGÜL

Rapporteur Judge, Ministry of Justice, Department of Human Rights, Ankara

UKRAINE

Olena BOGDAN

Head, State Service of Ukraine for Ethnic Affairs and Freedom of Conscience, Kyiv

UNITED KINGDOM/ROYAUME UNI

Josie YOUNG

INVITEES / INVITES

Pia Buhl GIROLAMI, Chair / *Présidente du GT-ADI-INT*, Policy director at the Ministry of education and research, Department of integration, Oslo, Norway

Claudia EMMANUEL LAREDO, Vice-Chair / *Vice-Présidente du GT-ADI-INT*, Official at the International cooperation and coexistence department, City of Bilbao, Spain

Iulius ROSTAS, Consultant, Chair of the Romani Studies Program, Central European University

Nesime SALIOSKA, Consultant, advocate and public speaker, North Macedonia

Maria JOYCE, National Traveller Women Movement, Ireland

Irina SPATARU, TernYpe Youth Network, Romania

Marie HAGSGÅRD, Chair / *Présidente*, Advisory Committee of the Framework Convention for the Protection of National Minorities (ACFCNM) / *Convention-cadre pour la protection des minorités nationales*

Vesna CRNIC-GROTIC, Chair / *Présidente*, Committee of Experts of the European Charter for Regional or Minority Languages (COMEX) / *Comité d'experts de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires*

Stéphanie MARSAL, Consultant, Independent expert on SOGI

PARTICIPANTS

European Commission against Racism and Intolerance (ECRI) / Commission européenne contre le racisme et l'intolérance

Jean-Paul LEHNERS, Member and former Chair of ECRI / *membre et ancien Président de l'ECRI*

Robert RUSTEM, ECRI Secretariat / *Secrétariat de l'ECRI*

Advisory Committee of the Framework Convention for the Protection of National Minorities (ACFCNM) / Convention-cadre pour la protection des minorités nationales

Alexei AVTONOMOV, Representative of AC FCNM to CDADI / *représentant de l'ACFCNM auprès du CDADI*

Elise CORNU, Executive Secretary of the AC FCNM / *Secrétaire Exécutive de l'ACFCNM*

Parliamentary Assembly of the Council of Europe (PACE) / Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE)

Penelope DENU, Head of Secretariat / *Cheffe de Secrétariat*, PACE Committee on Equality and Non-Discrimination / *Commission de l'APCE sur l'égalité et la non discrimination*

Congress of Local and Regional Authorities of the Council of Europe / Congrès des Pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe

n/a

Council of Europe's Office of the Commissioner for Human Rights/ Bureau du Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe

Patricia ÖTVÖS, Advisor, Division III / *Conseillère, Division III*

Géraldine MATTIOLI-ZELTNER, Advisor, Division II / *Conseillère, Division II*

Council of Europe Development Bank (CEB) / Banque de Développement du Conseil de l'Europe

n/a

Conference of INGOs of the Council of Europe / Conférence des OING du Conseil de l'Europe

Goran MILETIC, Civil Rights Defenders (CRD)

Committee of Experts on Roma and Traveller Issues (ADI-ROM) / Comité d'experts sur les questions relatives aux Roms et aux Gens du voyage

Tatjana ANDJELIC, Chair of the ADI-ROM / *La présidente de l'ADI-ROM*

Steering Committee on the rights of the child (CDENF) / Comité directeur pour les droits de l'enfant

n/a

Steering Committee on Media and Information Society (CDMSI) / Comité directeur sur les médias et la société de l'information

Inge WELBERGEN, Chair of the CDMSI / *La présidente du CDMSI*

Advisory Council on Youth (CCJ) / Conseil consultatif sur la jeunesse

Pia SLOGAR, Member of the / *membre du CCJ* and / *et Youth of European Nationalities (YEN), Gdansk, Poland / Membre du CCJ et YEN*

Joint Council on Youth (CMJ) / Conseil mixte sur la jeunesse

n/a

Gender Equality Commission (GEC) / Commission pour l'égalité de genre

Andreia Lourenço MARQUES, Vice-Chair of the Gender Equality Commission / *Vice-présidente de la Commission pour l'égalité de genre*

Laurène THIL, Gender Equality Division / *Division d'égalité entre les femmes et les hommes*

European Committee of Social Rights (ECSR) / Comité européen des Droits sociaux

Rita SKREBISKIENE, President of the European Social Cohesion Platform (PECS) / *La présidente du PECS*

North-South Centre of the Council of Europe / Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe

n/a

HOLY SEE / SAINT-SIEGE

Alessandra SILVI, Dicastery for Promoting Integral Human Development, Vatican City State / *Dicastère pour la promotion du développement humain intégral, État de la Cité du Vatican*

DELEGATION OF THE EUROPEAN UNION TO THE COUNCIL OF EUROPE / DÉLÉGATION DE L'UNION EUROPÉENNE AUPRES DU CONSEIL DE L'EUROPE

n/a

EUROPEAN COMMISSION, DG FOR JUSTICE AND CONSUMERS / COMMISSION EUROPÉENNE, DG POUR LA JUSTICE ET DES CONSOMMATEURS

Marc KIWITT, Policy Officer, Unit D1 – Non-discrimination and Roma coordination / *Spécialiste des politiques, Unité D1 - Non-discrimination et coordination des Roms, Brussels*

Lavinia BANU, Unit D1 – Non-discrimination and Roma coordination / *Spécialiste des politiques, Unité D1 - Non-discrimination et coordination des Roms, Brussels*

EUROPEAN UNION AGENCY FOR FUNDAMENTAL RIGHTS (FRA) / AGENCE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPÉENNE

Rossalina LATCHEVA, Programme Manager - Fair and Equal Societies, Research & Data Unit / *Chef du projet - Sociétés justes et égales, Unité de la recherche et des données, Vienna*

**OSCE OFFICE FOR DEMOCRATIC INSTITUTIONS AND HUMAN RIGHTS (ODIHR)/
CONTACT POINT FOR ROMA AND SINTI ISSUES (CPRSI) /
BUREAU DE L'OSCE POUR LES INSTITUTIONS DEMOCRATIQUES ET LES DROITS DE L'HOMME
(BIDDH)/ POINT DE CONTACT POUR LES QUESTIONS ROMS ET SINTI**

n/a

**UNITED NATIONS HIGH COMMISSIONER FOR HUMAN RIGHTS (OHCHR) / HAUT-COMMISSARIAT DES
NATIONS UNIES AUX DROITS DE L'HOMME (HCDH)**

n/a

**UNITED NATIONS HIGH COMMISSIONER FOR REFUGEES (UNHCR) / HAUT COMMISSARIAT DES
NATIONS UNIES POUR LES RÉFUGIÉS (HCR)**

n/a

OBSERVERS / OBSERVATEURS

**European Network of Equality Bodies (EQUINET) / Réseau européen des organismes de promotion de
l'égalité (EQUINET)**

**The European Region of the International Lesbian, Gay, Bisexual, Trans and Intersex Association (ILGA-
Europe) / Région Europe de l'International Lesbian, Gay, Bisexual, Trans and Intersex Association (ILGA-
Europe)**

Cianán B. RUSSELL, Ph.D., Senior Policy Officer, ILGA-Europe / *Responsable politique & plaidoyer, ILGA-
Europe, Brussels*

Transgender Europe -TGEU / Transgenre Europe

Richard KÖHLER, Senior Policy Officer/ *Chargé de mission principal*

Leo MULIO, Policy officer/ *Chargé de mission*

Francesca SANDERS, Policy officer/ *Chargé de mission*

ENAR - European Network against Racism / Réseau européen contre le racisme

Juliana SANTOS WAHLGREN, Senior Advocacy Officer / *Chargé de plaidoyer principal*

SECRETARIAT / SECRETARIAT

Directorate General of Democracy / Direction générale de la Démocratie

Jeroen SCHOKKENBROEK, Director of Anti-Discrimination / *Directeur de l'anti-discrimination*

Hallvard GORSETH, Secretary of the CDADI, Head of the Anti-discrimination Department and of the Roma and Travellers Team a.i. / *Secrétaire du CDADI, Chef de Service de l'anti-discrimination et de l'Equipe Roms et Gens du Voyage a.i.*

Wolfram BECHTEL, Co-Secretary of the CDADI, Anti-discrimination Department / *Co-secrétaire du CDADI, Service de l'anti-discrimination*

Thorsten AFFLERBACH, Secretary of the ADI-ROM, Head of Division of the Roma and Travellers Team / *Secrétaire du ADI-ROM, Chef de la division pour l'Equipe Roms et Gens du Voyage*

Menno ETTEMA, Co-Secretary of ADI/MSI-DIS, No Hate Speech and Cooperation Unit, Directorate of Anti-discrimination / *Co-secrétaire de l'ADI/MSI-DIS, Unité Non au discours de haine et coopération, Direction de l'anti-discrimination*

Ivana D'ALESSANDRO, Secretary of the GT-ADI-INT, Head of the ICC Unit / *Secrétaire du GT-ADI-INT, Chef de l'unité ICC*

Irena GUIDIKOVA, Co-Secretary of the GT-ADI-INT, Head of the Anti-discrimination and Cooperation Division / *Co-secrétaire du GT-ADI-INT, Chef de la division Anti-discrimination et coopération*

Eleni TSETSEKOU, Head of the SOGI Unit, Directorate of Anti-discrimination / *Chef de l'unité SOGI, Direction de l'anti-discrimination*

Stefano VALENTI, Head of No Hate Speech and cooperation Unit, Directorate of Anti-discrimination / *Chef de l'unité Non au discours de haine et Coopération, Direction de l'anti-discrimination*

Ellsworth CAMILLERI, SOGI Unit, Directorate of Anti-discrimination / *l'unité SOGI, Direction de l'anti-discrimination*

Ljiljana STOJISAVLJEVIC, Assistant to the Secretary of the CDADI, Personal Assistant of the Head of the Anti-Discrimination Department and the Roma and Travellers Team a.i. / *Assistante au secrétaire du CDADI, Assistante personnelle du Chef de service de l'anti-discrimination et de l'Equipe Roms et Gens du Voyage a.i.*

Gareth TREHARNE, Assistant to the Secretary of the ADI-ROM / *Assistant au secrétaire de l'ADI-ROMI*

Lea PALAU, Assistant to the Secretary of the ADI/MSI-DIS / *Assistante au secrétaire de l'ADI/MSI-DIS*

Yann PRIVAT, Assistant to the Secretary of the GT-ADI-INT / *Assistante au secrétaire du GT-ADI-INT*

Andrea WICKSTROM, Assistant to the Secretary of the GT-ADI-INT / *Assistante au secrétaire du GT-ADI-INT*

Catherina WOLF, Assistant, ICC Unit / *Assistante à l'unité ICCI*

Tudorel TABA, Assistant, SOGI Unit / *Assistant à l'unité SOGI*

Marta SAPPE GRIOT, Trainee, Roma and Travellers Team / *Stagiaire, Equipe Roms et Gens du voyage*

Camille LABROUE, Trainee, ECRI / *Stagiaire, ECRI*

Shamil FARKHUTDINOV, Trainee, Division of National Minorities and Minority Languages / *Stagiaire, Division des Minorités nationales et des Langues minoritaires*

Directorate General Human Rights and Rule of Law/ Direction Générale Droits de l'Homme et Etat de droit

Patrick PENNINCKX, Head of Information Society Department / *Chef de Service de la société de l'information*

Artemiza-Tatiana CHISCA, Secretary of the CDMSI / *Sécretaire du CDMSI*

Giulia LUCCHESI, Secretariat of the CDMSI, Co-Secretary of the ADI/MSI-DIS / *Co-sécretaire du CDMSI, Co-sécretaire de l'ADI/MSI-DIS*

Joanna SZELEZNIAK, Assistant to the Secretary of the CDMSI / *Assistante au secrétaire du CDMSI*

Urška UMEK, Media and Internet Governance Division / *Division de Médias et gouvernance de l'Internet*

Emma GRUDEN, Media and Internet Governance Division / *Division de Médias et gouvernance de l'Internet*

INTERPRETERS /INTERPRETES

Amanda BEDDOWS-LARIVIERE

Michael HILL

Sara WEBSTER

Annexe III

Déclaration de la Pologne sur le projet de Recommandation CM/Rec(2021)... du Comité des Ministres aux Etats membres sur la lutte contre le discours de haine

Au nom de la délégation polonaise, je voudrais déclarer que la Pologne se réserve le droit d'interpréter le terme "genre", "égalité des sexes" et les expressions similaires, utilisés dans les documents : ADI/MSI-DIS (2021)7 Projet de recommandation CM/Rec(20XX)XX du Comité des Ministres aux Etats membres sur la lutte contre le discours de haine et ADI/MSI-DIS (2021)8 Projet d'exposé des motifs de la recommandation CM/Rec(20XX)XX du Comité des Ministres aux Etats membres sur la lutte contre le discours de haine comme se référant au "sexe" et à "l'égalité entre les femmes et les hommes", conformément à la Constitution de la République de Pologne et à l'art. 12 de la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales.

Déclaration de la Fédération de Russie sur le projet de Recommandation CM/Rec(2021)... du Comité des Ministres aux Etats membres sur la lutte contre le discours de haine

Nous considérons que la situation lors de la réunion conjointe du CDADI et du CDMSI est décevante car ces comités directeurs n'ont pas réussi à atteindre un consensus sur le projet de Recommandation sur la lutte contre le discours de haine et donc à mettre en œuvre l'une de leurs tâches spécifiques telles que prévues dans leur mandat.

Nous tenons à rappeler que la Fédération de Russie a exprimé son approche de principe des travaux sur la lutte contre la discrimination au Conseil de l'Europe dans sa déclaration lors de la 1382e réunion du Comité des Ministres dès le 16 septembre 2020 :

" La Fédération de Russie est d'avis que, lors de l'examen des questions relatives à la lutte contre la discrimination, nous [le Comité des Ministres] devrions nous fonder sur les dispositions générales antidiscriminatoires contenues dans les instruments juridiques internationaux pertinents, notamment la Convention européenne des droits de l'homme, qui couvrent toutes les catégories de groupes sociaux différents et protègent les droits de l'homme de toute personne, sans exclusion. Le fait de distinguer des groupes spécifiques peut entraîner un risque de discrimination positive à l'encontre d'autres groupes sociaux.

En outre, nous tenons à souligner que les recommandations du Comité des Ministres ne devraient pas viser à imposer aux Etats membres des obligations supplémentaires allant au-delà de leurs engagements conventionnels en matière de droits de l'homme. A cet égard, le CM devrait faire tout son possible pour trouver un consensus sur les recommandations aux gouvernements des Etats membres, en particulier lorsque leurs positions diffèrent".

L'appel clair et sans équivoque du CDMSI à finaliser le projet de recommandation sur la lutte contre le discours de haine et son exposé des motifs à la lumière des discussions au sein du CDMSI et du CDADI n'a malheureusement pas abouti à une approbation consensuelle des documents. A notre regret, les divergences n'ont pas été surmontées bien que la délégation russe ait proposé de déplacer toutes les questions litigieuses vers l'exposé des motifs ou vers les déclarations interprétatives des Etats membres qui devraient être jointes à la recommandation.

Nous considérons qu'il s'agit d'une pratique regrettable que de mettre au vote des projets de recommandations lors des comités directeurs lorsque le soutien consensuel de ces documents n'est pas assuré alors que l'article 20 du Statut du Conseil de l'Europe prévoit un vote unanime au Comité des Ministres. Cela signifie effectivement que les comités directeurs concernés délèguent au Comité des Ministres leur tâche d'élaborer un projet de recommandation.

Par conséquent, la délégation russe propose de poursuivre les travaux sur le projet de recommandation au sein du CDMSI et du CDADI l'année prochaine jusqu'à ce que le consensus requis soit atteint.

Déclaration de la Suède sur le projet de Recommandation CM/Rec(2021)... du Comité des Ministres aux Etats membres sur la lutte contre le discours de haine

La Suède se félicite des travaux sur le projet de recommandation sur la lutte contre le discours de haine, et des efforts déployés pour trouver un compromis satisfaisant. Le sujet de la recommandation est très pertinent et opportun, car la prévalence du discours de haine a été renforcée par la pandémie actuelle. Conformément au texte de la recommandation et à l'exposé des motifs, la Suède tient à souligner qu'il est primordial que les mesures prises n'empiètent pas sur l'indépendance des médias ou la liberté d'expression telles que protégées par la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, les dispositions constitutionnelles nationales et d'autres instruments pertinents. Des médias libres et indépendants étant la pierre angulaire des sociétés démocratiques fondées sur l'État de droit, ils doivent pouvoir fonctionner sans ingérence indue du gouvernement.

En outre, il convient de souligner que la recommandation constitue une base sur laquelle s'appuyer dans le cadre des efforts nationaux visant à prévenir et à combattre les discours de haine. Dans ces efforts, il peut y avoir une pluralité d'approches en ce qui concerne les dispositions du droit pénal et/ou civil, les réponses alternatives ainsi que la répartition des responsabilités entre les différents acteurs. Ceci tout en respectant pleinement les normes internationales en matière de droits de l'homme et de libertés fondamentales.

À la lumière de cette déclaration, la Suède se félicite de la soumission du projet de recommandation au Comité des Ministres ainsi que de l'adoption de l'exposé des motifs par le CDADI.

Annexe VI

Liste des prochaines réunions du CDADI, de ses sous-comités et groupes de travail

Date	Intitulé de la réunion
24-25/01/22	3 ^e réunion du Bureau du CDADI
16-17/02/22 Strasbourg	Comité d'experts sur la lutte contre les crimes de haine (PC/ADI-CH)
15-17/03/22 Rome	5 ^e réunion du CDADI
18/03/22 Rome	Groupe de travail sur SOGI (GT-ADI-SOGI)
29-30/03/22 Strasbourg	Comité d'experts sur les questions relatives aux Roms et aux Gens du voyage (ADI-ROM)
14-15/06/22	Comité d'experts sur l'intégration interculturelle (ADI-INT)
Sep/22 (à confirmer)	Comité d'experts sur la lutte contre les crimes de haine (PC/ADI-CH)
Sep/22	4 ^e réunion du Bureau du CDADI
Sep/22 (à confirmer)	Groupe de travail sur SOGI (GT-ADI-SOGI)
Sep/22 (à confirmer)	Groupe de travail sur les minorités nationales (GT-ADI-MIN)
Oct/22	Comité d'experts sur les questions relatives aux Roms et aux Gens du voyage (ADI-ROM)
Oct-Nov/21 (à confirmer)	Comité d'experts sur l'intégration interculturelle (ADI-INT)
Nov-Dec/22 Strasbourg	6 ^e réunion du CDADI